

APPAIRE N° 17

ANNULATION d'un ORDRE de RECETTE

M. le MAIRE. - Par suite d'une erreur d'inscription, M. COCOTIER, cuisinier à l'Hôpital Saint-Jacques, a été admis dans cet établissement à titre payant au lieu de bénéficiaire de l'A.M.G. à laquelle il a droit. De ce fait une retenue de 3.442 Frs a été opérée sur son traitement. Je demande l'autorisation d'annuler l'ordre de recette établi à tort en son nom.

Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.